



VOUS VENEZ D'ACHETER UNE PEUGEOT NEUVE ?

PEUGEOT SÉRÉNITÉ VOUS OFFRE UNE TOTALE LIBERTÉ.

Choisissez votre niveau de tranquillité : 4 packs pour une sérénité sur mesure

Choisissez la durée et le kilométrage* : de 24 à 84 mois et de 20 000 à 200 000 km

En partenariat avec Peugeot, PSA Finance France a développé des formules spécialement adaptées à l'usage de votre véhicule (financements et locations sur mesure pouvant être associés aux Contrats Sérénité). Découvrez ces packs services** sur Peugeot.fr.

* En fonction du contrat souscrit. ** Offres réservées aux particuliers dans les points de vente participants. Sous réserve d'acceptation de la demande de financement par CREDIPAR, SA au capital de 138 517 008 €, RCS Nanterre 317 425 981, siège social 9 rue Henri Barbusse, 92230 Gennevilliers, mandataire d'assurance n° ORIAS 07004921 (www.orias.fr). Vous bénéficiez du délai légal de rétractation (sauf en location longue durée).

LES PRINCIPALES PRESTATIONS DE NOS 4 PACKS

	EXTENSION	ENTRETIEN	DUO	PRIVILÈGE
Airbags	OUI	-	OUI	OUI
Batterie (véhicules thermiques)	-	-	-	OUI
Boîte de vitesses	OUI	-	OUI	OUI
Boîtiers multifonctions / BSI	OUI	-	OUI	OUI
Bougies d'allumage ⁽¹⁾	-	OUI	OUI	OUI
Bougies préchauffage	OUI	-	OUI	OUI
Combiné tableau de bord / Autoradio d'origine	OUI	-	OUI	OUI
Composants de la chaîne de traction (véhicules hybrides et électriques)	OUI	-	OUI	OUI
Culasse, joint de culasse	OUI	-	OUI	OUI
Démarrateur, alternateur	OUI	-	OUI	OUI
Direction assistée	OUI	-	OUI	OUI
Distribution (chaîne, courroie) rupture ⁽¹⁾	OUI ⁽²⁾	-	OUI	OUI
Echappement et catalyseur	OUI	-	OUI	OUI
Embrayage (mécanisme, disque, butée)	-	-	-	OUI
Entretien préconisé (utilisation normale)	-	OUI	OUI	OUI
Entretien climatisation (Bilan + Assainissement)	-	-	-	OUI
Équipement électrique + faisceaux	OUI	-	OUI	OUI
Filtres (à air / huile / carburant / moteur / habitacle)	-	OUI	OUI	OUI
Kit anti-crevaisson	-	CONTRÔLE	CONTRÔLE	OUI ⁽³⁾
Kit de courroie d'accessoires ⁽²⁾	OUI	-	OUI	OUI
Lampes et Ampoules ⁽³⁾ , fusibles, balais essuie-vitres ⁽⁴⁾	-	-	-	OUI
Liquide (freins / lave-vitres)	-	OUI	OUI	OUI
Lunette arrière chauffante (incidents électriques)	OUI	-	OUI	OUI
Maître cylindre / Réservoir	OUI	-	OUI	OUI
Moteur, système injection	OUI	-	OUI	OUI
Moyeu / Roulements	OUI	-	OUI	OUI
Pédale d'accélérateur	OUI	-	OUI	OUI
Plaquettes, disques (AV et AR) et tambours de freins, garniture de freins AR, Amortisseurs	-	-	-	OUI
Pneumatiques	-	-	-	OPTION
Pompes à eau / huile / injection	OUI	-	OUI	OUI
Prêt de véhicule en cas d'entretien	-	-	-	OUI
Radiateur - Ventilateur	OUI	-	OUI	OUI
Remplacement liquide de refroidissement	-	CONTRÔLE	CONTRÔLE	OUI
Réservoir carburant	OUI	-	OUI	OUI
Sonde Lambda	OUI	-	OUI	OUI
Système de réfrigération y compris ingrédients	OUI	-	OUI	OUI
Systèmes antiblocage et antipatinage des roues	OUI	-	OUI	OUI
Transmission	OUI	-	OUI	OUI
Turbocompresseur	OUI	-	OUI	OUI
SERVICES	-	-	-	-
Pré-contrôle technique et 1 ^{er} contrôle technique obligatoire (contrat de 48 mois minimum)	-	-	-	OUI
Lavage extérieur après intervention	-	-	-	OUI
Plein crédit (réservé aux entreprises)	OUI	-	OUI	OUI

Liste non exhaustive. Ne sont notamment pas pris en charge : la carrosserie, les garnitures, la peinture, les recherches de bruits éventuels, les bris de vitre, les organes modifiés ou ajoutés, l'équilibrage des roues (sauf options pneumatiques). Document non contractuel. Reportez-vous aux conditions générales disponibles dans votre point de vente pour plus de détails. (1) Selon motorisations, se reporter au plan d'entretien du véhicule. (2) Applicable en défaillance si rupture avant périodicité d'entretien. (3) Hors lampes à décharge et LED. (4) Pour les balais d'essuie-glaces, dans la limite d'un jeu maximum par an.

PEUGEOT SÉRÉNITÉ ROULEZ L'ESPRIT TRANQUILLE



LES CONTRATS DE SERVICES



PEUGEOT

PEUGEOT SÉRÉNITÉ UNE GAMME DE CONTRATS DE SERVICES PENSÉE POUR VOTRE TRANQUILLITÉ...

- **Tranquillité utilisateur**
 - Des packs flexibles adaptés à vos besoins réels : kilométrage annuel, durée.
 - Une reconnaissance immédiate de votre véhicule dans tout le Réseau PEUGEOT sur présentation de votre Certificat d'Immatriculation.
- **Tranquillité financière**

Un budget maîtrisé : une mensualité connue, sans coûts supplémentaires, en fonction de votre contrat et des prestations choisies.
- **Tranquillité mécanique**

La garantie de l'expertise PEUGEOT avec l'assurance d'un entretien conforme avec pièces d'origine.
- **Tranquillité revente**

Des packs transférables pour un véhicule valorisé à la revente*.

* Valable uniquement pour les contrats souscrits au comptant.



ASSISTANCE⁽¹⁾ ET MOBILITÉ⁽²⁾
OFFERTES PENDANT 8 ANS⁽³⁾.



L'assistance⁽¹⁾ est **offerte**, en cas de panne et d'accident⁽²⁾, **partout en France Métropolitaine**, principautés de Monaco et d'Andorre jusqu'au **8 ans de votre véhicule**⁽³⁾ même en cas de **perte ou vol** des clés ou **erreur de carburant !**

Un numéro est à votre disposition pour intervenir

24h/24 – 7j/7



0 800 44 24 24

Appel gratuit depuis un poste fixe

(1) Assistance offerte en cas de panne immobilisante non couverte par l'assistance de la garantie constructeur ou d'un contrat de service PEUGEOT souscrit, et en cas d'accident immobilisant, en France Métropolitaine, principautés de Monaco et d'Andorre. Ne couvre pas le coût des réparations. (2) Mobilité (véhicule de remplacement, poursuite du voyage) et hébergement offerts (suite au remorquage en cas de panne ou d'accident immobilisant) pour tout client justifiant d'une prestation d'entretien (comprendant de la main d'œuvre et des pièces ou un forfait) réalisée dans le réseau PEUGEOT dans les 18 mois précédant l'incident. (3) À partir de la date de première immatriculation de votre PEUGEOT jusqu'à la date de son 8^{ème} anniversaire. Pour obtenir les détails de cette offre, voir conditions générales de vente disponibles sur peugeot.fr et dans le réseau Peugeot.

PACK EXTENSION

Une **solution simple** qui prend le relais de la **garantie contractuelle PEUGEOT** avec en plus, des **prestations d'assistance enrichies** dans 39 pays du territoire européen, dont 19 sans avance de frais*.



- **La prise en charge**, pièces et main-d'œuvre, des défaillances mécaniques, électriques ou électroniques au-delà de la période de garantie contractuelle.

PACK ENTRETIEN

Un contrat pour **maîtriser** parfaitement les **coûts d'entretien** de votre voiture et pour maintenir son **fonctionnement optimum** en matière de sécurité, de performance et de confort.



- **La prise en charge** des opérations liées au plan d'entretien de votre véhicule tel que préconisés par Automobiles PEUGEOT.

Le contenu et la fréquence des révisions varient en fonction de l'usage que vous faites de votre véhicule, mais également de son kilométrage et de son âge.

* Allemagne, Autriche, Belgique, Croatie, Espagne, France, Hongrie, Italie, Liechtenstein, Luxembourg, Monaco, Pologne, Portugal, République Tchèque, Royaume-Uni, Saint-Marin, Slovaquie, Slovénie et Suisse.



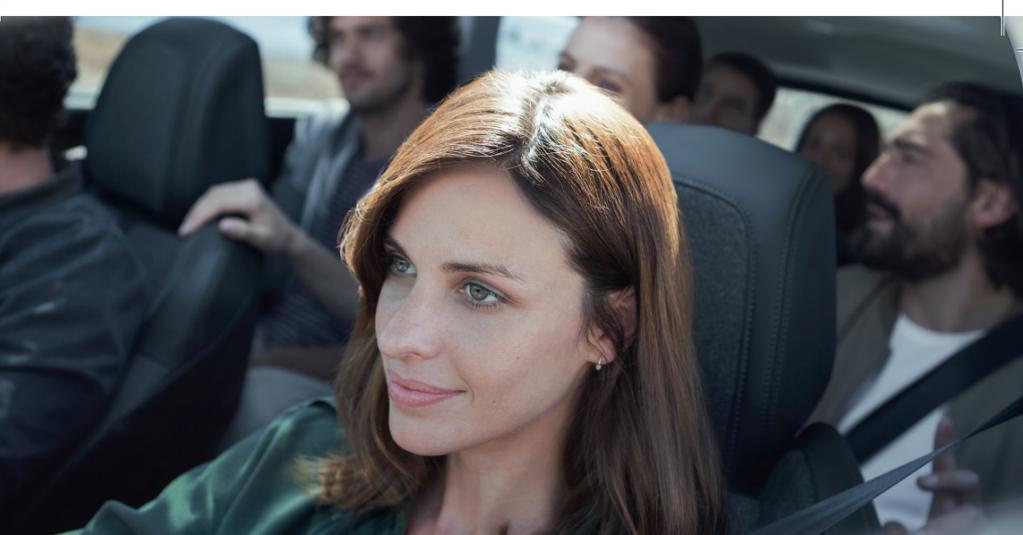
POUR UNE COUVERTURE ÉTENDUE,
OPTEZ POUR LE PACK DUO

PACK DUO



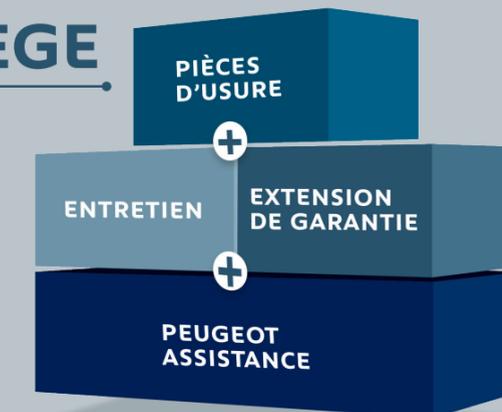
L'addition des prestations et options des **Packs Extension et Entretien**.

Vous profitez des avantages de **l'Extension de Garantie**, de **l'Entretien et de l'Assistance PEUGEOT**, pour couvrir **tous les risques et anticiper les coûts et imprévus** liés à la vie de votre véhicule.



PACK PRIVILÈGE

Une **couverture complète** pour vous simplifier la vie : **Extension de garantie et Entretien, Remplacement des pièces d'usure et Prêt d'un véhicule de remplacement⁽¹⁾** pendant les opérations d'entretien.



Comprend les prestations du **PACK DUO** auxquelles s'ajoutent :

- **Remplacement** des pièces d'usure (ex : plaquettes de frein...) avec des pièces 100% approuvées par PEUGEOT⁽¹⁾.
- **Prêt d'un véhicule** de remplacement⁽²⁾ pendant les opérations d'entretien.
- **Des options⁽³⁾** : échanges de pneumatiques, entretien spécifique pour des véhicules à forte utilisation (conditions sévères d'utilisation mentionnées dans le carnet d'entretien), AdBlue® (pour les professionnels uniquement)...

(1) Pour les véhicules de plus de 3 ans, les pièces utilisées pourront être issues de la gamme EUROREPAR. (2) Dans la limite d'une journée par intervention et à condition que le rendez-vous avec le réseau PEUGEOT ait été pris au minimum 48h à l'avance. (3) Options à préciser au moment de la souscription du contrat, détails et conditions d'application des options disponibles dans les conditions générales des contrats de service disponibles en point de vente ou sur Peugeot.fr.